



PRIÈRE

DIX HEURES

M. LINDSEY propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 224 — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act.*

Il s'élève un débat.

M. LINDSEY intervient.

MM. MARTIN, ALLUM, GERRARD et BINDLE posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M. MARTIN exerce son droit de parole jusqu'à 10 h 30 et le conserve pour la reprise du débat.

M. SWAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 236 — *Loi sur l'Année de la célébration du 150^e anniversaire du Manitoba/The Celebrating Manitoba 150 Act.*

Il s'élève un débat.

M. SWAN intervient.

M. HELWER, M^{me} FONTAINE ainsi que MM. GERRARD et JOHNSON posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

MM. HELWER et GERRARD interviennent.

M. JOHNSON exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

Conformément au paragraphe 33(9) du *Règlement*, la leader de l'opposition officielle à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la nécessité que les corporations de la Couronne demeurent publiques et abordables sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés.

M^{me} LATHLIN présente la proposition suivante :

Proposition n° 5 : Besoins des jeunes du nord du Manitoba en matière de services de santé mentale

Attendu :

que l'accès à des fournisseurs de soins de santé mentale est limité ou inexistant dans plusieurs collectivités autochtones du nord du Manitoba;

que plusieurs réserves des Premières nations du Manitoba n'ont pas de thérapeutes permanents en santé mentale et que celles qui en ont font face à un manque de personnel;

que ceux qui désirent obtenir des services de soutien en santé mentale et de soutien psychiatrique sont souvent obligés d'assumer les coûts liés au déplacement qu'ils effectuent à partir de leur collectivité pour se rendre à Winnipeg afin d'y accéder;

que le gouvernement provincial a réduit de six millions de dollars le budget de l'Office régional de la santé du Nord, ce qui a alourdi la charge qui pèse sur les travailleurs de la santé et réduit l'accès aux services pour les patients;

que les auteurs du rapport de VIRGO sur la santé mentale et les dépendances au Manitoba ont effectué une enquête dans la Nation crie d'Opaskwayak et ont découvert que plus de 50 % des adultes avaient reçu un diagnostic de dépression ou d'anxiété;

que les taux de suicide au sein des Premières nations sont deux fois plus élevés que la moyenne nationale;

que le Protecteur des enfants et des jeunes a indiqué qu'il manquait des ressources au sein du système de services à l'enfant et à la famille, lequel prend en charge des enfants dont 90 % sont des Autochtones, ce qui signifie que les enfants courent un risque imminent de décès et souffrent à cause des dépendances, des problèmes de santé mentale et du suicide;

que la province est aux prises avec une crise de dépendances, qu'il faut parfois attendre des mois pour obtenir des traitements contre les dépendances et que ces traitements ne sont même pas disponibles dans la plupart des réserves;

que le colonialisme et les écoles résidentielles ont engendré un traumatisme intergénérationnel et une pauvreté systémique au sein des peuples autochtones et que ces derniers sont surreprésentés au sein du système des services à l'enfant et à la famille, ce qui exacerbe les problèmes de santé mentale et de dépendances,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à prendre des mesures immédiates pour octroyer du financement aux services de santé mentale, ce qui rendra accessibles dans les collectivités nordiques et éloignées des soins qui tiennent compte des traumatismes et qui sont adaptés sur le plan culturel.

Il s'élève un débat.

M^{me} LATHLIN intervient.

M^{me} GUILLEMARD, MM. LINDSEY et GERRARD, M^{me} MORLEY-LECOMTE ainsi que M. MARTIN posent des questions à la députée.

M^{me} MORLEY-LECOMTE ainsi que MM. LINDSEY, GERRARD et MARTIN interviennent. M^{me} GUILLEMARD exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Avant l'examen des affaires courantes, M. FLETCHER demande que l'on vérifie si le quorum est atteint.

La présidente informe l'Assemblée qu'il y a assez de députés présents pour constituer le quorum.

M^{me} GUILLEMARD, *présidente du Comité permanent des affaires législatives*, présente le cinquième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 8 mai 2019, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 2 — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités (exigences accrues à l'égard des codes de conduite visant les conseillers)/The Municipal Amendment Act (Strengthening Codes of Conduct for Council Members)*;
- projet de loi 13 — *Loi sur les établissements d'enseignement professionnel privés/The Private Vocational Institutions Act*;
- projet de loi 14 — *Loi de 2019 visant la réduction du fardeau administratif et l'amélioration des services/The Reducing Red Tape and Improving Services Act, 2019*;
- projet de loi 21 — *Loi sur la restauration et la préservation du Palais législatif marquant son centenaire/The Legislative Building Centennial Restoration and Preservation Act*.

Composition du Comité :

- M. le *ministre* FIELDING;
- M. le *ministre* GOERTZEN;
- M^{me} GUILLEMARD (présidente);
- M. LAMONT;
- M. MALOWAY;
- M. MICHALESKI;
- M. MICKLEFIELD (vice-président);
- M. SWAN;
- M. le *ministre* WHARTON;
- M. WIEBE;
- M. WOWCHUK.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 2 — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités (exigences accrues à l'égard des codes de conduite visant les conseillers)/The Municipal Amendment Act (Strengthening Codes of Conduct for Council Members)* :

Ralph Groening	Association des municipalités du Manitoba
Orvel Currie	DD West LLP
Diane Duma (<i>avec le consentement du Comité</i>)	Particulier

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 13 — *Loi sur les établissements d'enseignement professionnel privés/The Private Vocational Institutions Act* :

Robin Day	Herzing College
-----------	-----------------

Le Comité a entendu a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 14 — *Loi de 2019 visant la réduction du fardeau administratif et l'amélioration des services/The Reducing Red Tape and Improving Services Act, 2019* :

John Graham	Conseil canadien du commerce de détail
-------------	--

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N^o 2) — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités (exigences accrues à l'égard des codes de conduite visant les conseillers)/The Municipal Amendment Act (Strengthening Codes of Conduct for Council Members)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

Il est proposé que l'article 4 du projet de loi soit modifié par substitution, à « 180 jours après sa sanction », de « le 1^{er} novembre 2020 ».

(N° 13) — *Loi sur les établissements d'enseignement professionnel privés/The Private Vocational Institutions Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 14) — *Loi de 2019 visant la réduction du fardeau administratif et l'amélioration des services/The Reducing Red Tape and Improving Services Act, 2019*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 21) — *Loi sur la restauration et la préservation du Palais législatif marquant son centenaire/The Legislative Building Centennial Restoration and Preservation Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M^{me} GUILLEMARD, le rapport du Comité est déposé.

M. PIWNIUK, *président du Comité permanent de la justice*, présente le premier rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 8 mai 2019, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- *Projet de loi 7 — Loi modifiant le Code de la route (imposition immédiate de sanctions)/The Highway Traffic Amendment Act (Immediate Roadside Prohibitions);*
- *projet de loi 11 — Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis (vente de cidre et de panachés par les vendeurs de bière)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act (Cider and Cooler Sales at Beer Vendors);*
- *projet de loi 15 — Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis (restrictions relatives à la possession de cannabis)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act (Cannabis Possession Restrictions);*
- *projet de loi 17 — Loi modifiant la Loi sur les services de police (agents de sécurité en établissement)/The Police Services Amendment Act (Institutional Safety Officers);*
- *projet de loi 19 — Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act.*

Composition du Comité :

- M. ALLUM;
- M. BINDLE;
- M. le *ministre* CULLEN;
- M^{me} FONTAINE;
- M. GERRARD;
- M. HELWER;
- M. ISLEIFSON (vice-président);
- M. MARCELINO (Tyndall Park);
- M^{me} la *ministre* MAYER;
- M. NESBITT;
- M. PIWNIUK (président).

Exposé oraux :

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 7 — *Loi modifiant le Code de la route (imposition immédiate de sanctions)/The Highway Traffic Amendment Act (Immediate Roadside Prohibitions)* :

Eric Dumschat
Scott Jocelyn

MADD Canada
Manitoba Hotel Association

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 11 — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis (vente de cidre et de panachés par les vendeurs de bière)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act (Cider and Cooler Sales at Beer Vendors)* :

Scott Jocelyn

Manitoba Hotel Association

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 17 — *Loi modifiant la Loi sur les services de police (agents de sécurité en établissement)/The Police Services Amendment Act (Institutional Safety Officers)* :

Darlene Jackson
Michelle Gawronsky

Syndicat des infirmières du Manitoba
Syndicat des employés généraux et des fonctionnaires du
Manitoba

Craig Doerkson

Centre des sciences de la santé

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act* :

Jerra Fraser

Klinic Community Health

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 7) — *Loi modifiant le Code de la route (imposition immédiate de sanctions)/The Highway Traffic Amendment Act (Immediate Roadside Prohibitions)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 11) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis (vente de cidre et de panachés par les vendeurs de bière)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act (Cider and Cooler Sales at Beer Vendors)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis (restrictions relatives à la possession de cannabis)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act (Cannabis Possession Restrictions)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur les services de police (agents de sécurité en établissement)/The Police Services Amendment Act (Institutional Safety Officers)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 19) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. PIWNIUK, le rapport du Comité est déposé.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. le ministre SCHULER, M. GERRARD, M^{me} LATHLIN ainsi que MM. JOHNSTON et JOHNSON font des déclarations de député.

Après la période des questions orales, M. MARTIN invoque le *Règlement* au sujet de propos qu'aurait tenus la députée de St. Johns.

M^{me} FONTAINE et M. le *ministre* PEDERSEN interviennent sur le rappel au *Règlement*.

La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré.

Présentation et lecture de pétitions :

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à modifier la *Loi sur le temps réglementaire* en vue d'abolir l'heure avancée au Manitoba à compter du 4 novembre 2019, afin que le Manitoba reste à l'heure normale du centre (HNC) tout au long de l'année et à perpétuité. (C. Wright, A. Azeem, K. Elias et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (E. Schneider, E. Renz, K. Tschritter et autres)

M. ALLUM — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (K. Hundal, A. Kaur, M. Baron et autres)

M. LINDSEY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (S. Burke, J. Konrad, J. Richardson et autres)

M. ALTEMEYER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (B. Siemens, M. McCooye, G. Newman et autres)

M^{me} MARCELINO (Logan) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M. MARCELINO (Tyndall Park) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (J. Berthem, D. Bartel, J. Laoyka et autres)

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (C. Lee, S. Klippenstein, T. Klippenstein et autres)

M^{me} LATHLIN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M. SWAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (A. Schmik, I. Schmik, A. Schmik et autres)

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* GOERTZEN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 24 — *Loi corrective de 2019/The Minor Amendments and Corrections Act, 2019*.

Le débat se poursuit.

MM. ALLUM et ALTEMEYER interviennent.

Le président adjoint informe l'Assemblée de la réception d'un avis du chef de l'opposition officielle indiquant qu'il a accordé à la députée de St. Johns le temps de parole illimité qu'il avait pour intervenir dans ce débat.

MM. LINDSEY et LAMONT ainsi que M^{me} SMITH (Point Douglas) interviennent. M. KINEW exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger